

COMPTE-RENDU : REUNION CROCT

Date et lieu : 29 mars 2023 – visio conférence



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail
et des solidarités de
Grand Est



Déclaration liminaire de Monsieur RUE, ancien vice-président du précédent CROCT qui souhaite que le dialogue social se poursuive dans le GRAND EST.

Présentations

Monsieur le Dr Jean-Michel WENDLING, nouveau médecin inspecteur du travail.

Monsieur Marc DEMANGEAT représente l'OPPBT.

Bilan de la journée du 11 octobre 2023 (Julien EGGENSCHWILLER – DREETS).

Cette journée de lancement du PRST 4 a réuni environ 100 participants et a été l'occasion d'échanges nourris.

Journée internationale sur la santé et sécurité au travail du 28 avril 2023 (Julien EGGENSCHWILLER) :

Cette manifestation est placée sous l'égide de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Le focus est placé sur la prévention des accidents graves et mortels.

Dans le GRAND EST, il est fait le choix d'organiser un webinaire consacré aux actions qui sont faites dans ce domaine dans le GE.

Les membres du CROCT sont invités à y participer dont un service de prévention et de santé au travail. L'ARACT, l'OPPBT et les CARSAT Nord-Est et Alsace-Moselle sont d'accord pour y contribuer ainsi que le SPSTI AST 67.

Possibilité d'une présentation de l'action 2 sur la prévention des risques forestiers, par la MSA.

Le webinaire sera enregistré.

Présentation de la campagne TMS par l'OPPBTB

Cette campagne se déroulera du 3 avril au 13 mai 2023. Elle est multipartenariale.

Site consacré à cette campagne « même pas mal BTP.fr »

Elle est destinée à promouvoir la prévention des AT/MP liés aux troubles musculo-squelettiques.

3 sujets :

- Postures contraintes
- Efforts intenses
- Gestes répétés.

Des affiches et des vidéos seront diffusés.

Elle sera destinée également aux enseignants des CFA.

6 webinaires nationaux métiers (chefs d'entreprises) et 2 thématiques (préventeurs).

80 solutions pratiques seront disponibles sur le site ainsi qu'un kit de sensibilisation.

En parallèle, il y aura une campagne de terrain qui consistera à aller à la rencontre d'entreprises ciblées pour établir un pré-diagnostic puis proposition de la « démarche adapt » avec accompagnement des entreprises.

A la question de savoir si cette campagne pourrait être intégrée dans l'action TMS du PRST 4, l'OPPBTB répond qu'elle va étudier la question.

BARDEAU demande suggère de prioriser les entreprises employant des apprentis.

Mr DREUIL – CARSAT AM : Un lien est déjà créé entre l'Education Nationale et la CARSAT : ex : TUTOPREV : concerne l'accueil dans l'entreprise. Il ressort d'une étude de l'INRS que les jeunes qui sont formés à la sécurité ont moins d'accidents du travail.

Cette action est un complément de l'action « TMS PRO » qui se déploie sur 4 ans.

En ce qui concerne l'action avec le DUER : Les entreprises seront sollicitées. Des entreprises de typologie différente seront contactées. L'intégration dans le DUER est différente selon le type d'entreprise. C'est une démarche globale.

La CFDT a le sentiment que les réponses apportées consistent en l'acquisition de nouveaux matériels. Mais les autres facteurs comme le facteur organisationnel (chantiers) sont-ils pris en compte ? Mr DEMANGEAT répond qu'ils le sont.

« Santé au travail des femmes » (ARACT)

L'ARACT présente le webinaire national qui sera consacré à la santé des femmes au travail.

Elle propose de réunir les pilotes des actions du PRST et de coordonner les actions menées au niveau national en matière d'égalité hommes-femmes avec celles du PRST 4 GE.

Depuis 2014, obligation de genrer les données notamment dans les DUER.

A noter que certains risques sont différents selon le sexe : ex : influence hormonale sur les TMS qui est différente selon le sexe.

Exemple : dans les vignes, il n'y a pas de toilettes. Cela pose problème pour les femmes qui s'hydratent moins. Or, l'hydratation joue sur les TMS.

Problème d'acculturation et de coût du matériel.

L'ANACT va réaliser son diagnostic « égalité professionnelle » et rédiger son index.

A lire : rapport de France Stratégie : « Le coût économique des discriminations » (strategie.gouv.fr).

Etude de la DARES : « conditions de travail et mixité : quelles différences entre professions et entre femmes et hommes » (travail-emploi.gouv.fr) ;

Rapport de l'ANSES sur les conditions de travail différenciées pour les femmes et pour les hommes.

Les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes opportunités professionnelles et l'articulation de leur temps de travail est différente.

Il serait bon d'intégrer dans les actions du PRST des éléments concernant les hommes et les femmes. Mr BARDEAU souhaite que dans les travaux du PRST, l'on ne peut pas se cantonner aux données genrées. Tous les types de population au travail doivent être pris en compte.

La CFDT évoque l'action qu'elle mène sur le cancer du sein. Pour la première fois, le cancer du sein est reconnu comme une maladie professionnelle dans le cas d'une exposition aux rayons ionisants et du travail de nuit.

Mr METROPOLYT signale que le Sénat, dans le cadre de la délégation aux droits des femmes mène des travaux dans ce domaine. Les débats sont visibles sur le site du Sénat.

Dominique HEN relève que l'exposition aux risques a un impact différencié selon le sexe.

Thomas KAPP (responsable du Pôle travail) propose l'organisation d'une journée consacrée à la santé des femmes au travail en 2024, à l'occasion du bilan intermédiaire du PRST 4.

Professeur GONZALES : mise à jour du DUER de l'hôpital en cours. Projet d'action entre le centre anti cancer de l'hôpital de Strasbourg (ICANS) et l'AST 67 sur le retour des femmes au travail après un cancer du sein. La Ligue contre le cancer travaille également sur l'accompagnement au retour au travail après un cancer.

Mme SARRAZIN (ARS) souligne l'importance du dialogue social. L'ARS propose de participer à cette journée.

L'UIMM et la CFDT, Mme SCHOEN ZIMMERMANN sont d'accord pour y participer également.

Mr METROPOLYT propose d'aborder le sujet des perturbateurs endocriniens lors de cette journée.

Présentation de l'avancée des travaux des groupes de travail du PRST 4 (Frédérique LARANGÉ – DREETS)

- Action 5 « prévention du risque routier professionnel »
- Action 2 « Prévention des risques dans les secteurs forestiers et agricole » (Dr Pascale Herbrecht)
 - Un chargé de mission des Entreprises de Travaux Forestiers (ETF) a été intégré au groupe de travail
 - 7 réunions en 2021/2022, dernière réunion en mars 2023

Poursuite de l'analyse des accidents graves et mortels

- Relance de l'expérimentation sur les groupes de discussion entre bûcherons (ANACT)
- Actions nouvelles : recherche de partenariat avec l'enseignement agricole – partenariat ponctuel salon de l'herbe 2023 + film de prévention
- Intervention de JL RUE : avec réchauffement climatique – pourrissement de nombreux arbres et augmentation du risque d'accidents
- Action 7 « prévention en faveur des travailleurs intérimaires et publics vulnérables » : pour le moment focus sur les intérimaires. Un questionnaire à destinations des entreprises utilisatrices est en cours de finalisation
- Action 8 « maintien en emploi des personnes présentant des pathologies psychiques connues ou acquises » : terminologie va évoluer avec ajout de « maladies psychiques »
- Action 9 « détection précoce des risques d'usure et de désinsertion professionnelle » : le groupe va rédiger un guide.

Présentation par Dominique HEN du regroupement de l'ANACT et des ARACT

Il y a 16 agences régionales.

Les missions n'ont pas changé : répondre à la demande publique et à la demande sociale.

Les agents sont des contractuels de droit public.

Le CA est paritaire. Dans le CA national, figurent des représentants de l'Etat. Le comité paritaire régional vote le programme d'activité de l'agence régionale.

Informations diverses

- ❖ Réunion du CRPST le 27 avril : présentation des CPOM conclus avec les SPSTI du GE.
- ❖ Assises du travail à Maxéville sur les jeunes au travail
- ❖ Campagne de l'inspection du travail sur le temps partiel dans les secteurs du nettoyage, de l'aide à la personne, notamment à domicile.
- ❖ ARS : 3 journées organisées avec l'association SPS (soins aux professionnels de la santé) – (Evénements (asso-sps.fr))

Fin de la séance à 12 h 20

Prochaine réunion le 14 juin à l'INRS à NANCY